Survey or otherwise and make it available to bona fide inquirers ;

7. That governments of the region strengthen their efforts to increase exports, even at the cost of temporary reduction in the home consumption of commodities which admit of such reduction, and further, that member and associate member governments which, because of their favourable balance-of-payment situation, are in a position to increase their imports from the ECAFE region, be requested to do so.

9. FINANCING OF CAPITAL GOODS AND MATERIALS FOR ECONOMIC DEVELOPMENT

Resolution of 10 December 1948
(E/CN.11/173)

The Economic Commission for Asia and the Far East,

Recognizing that certain countries of the ECAFE region are experiencing difficulties in financing their imports of capital goods and materials needed for their economic development,

Considering that the International Bank for Reconstruction and Development and the credit agencies, including private investors, in the United States of America and other countries provide funds for financing specific projects of development,

Recommends that countries of the region needing external financial accommodation formulate specific projects of development with a view to utilizing the facilities available from private investors, the International Bank for Reconstruction and Development and other credit agencies.

10. CONTINUED CO-OPERATION BETWEEN THE COMMISSION AND THE FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS

Resolution of 10 December 1948
(E/CN.11/174)

The Economic Commission for Asia and the Far East,

Noting the report on continued co-operation with the Food and Agriculture Organization (E/CN.11/134), and the report on food and agricultural conditions in Asia and the Far East in 1948 (E/CN.11/144),

Approves in principle the general principles for continued co-operation with FAO as contained in document E/CN.11/134—namely, the Executive Secretary's recognition of FAO's primary responsibility for all questions concerning food and agriculture ; the Executive Secretary's determination to co-operate with FAO in order to eliminate duplication and ensure co-ordination ; the Executive Secretary's decision, after consultation with the Director-General of FAO, that it is not at present necessary to develop a formal agreement

renseignements dans l'*Etude économique* annuelle ou dans une autre publication et les mette à la disposition des personnes de bonne foi qui veulent se renseigner sur ces questions ;

7. Que les gouvernements des pays de la région augmentent leurs efforts en vue d'accroître les exportations, même en réduisant temporairement, quand cela est possible, la consommation domestique des denrées, et, en outre, que les gouvernements des Etats membres et membres associés qui, en raison de la situation favorable de leur balance des paiements, sont en mesure d'accroître leurs importations en provenance de la région de la Commission, soient invités à agir en ce sens.

9. FINANCEMENT DE L'ACQUISITION DE BIENS DE PRODUCTION ET DE PRODUITS NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Résolution du 10 décembre 1948
(E/CN.11/173)

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Reconnaissant que certains pays membres de la Commission éprouvent des difficultés pour financer leurs importations de biens de production et de produits indispensables à leur développement économique,

Considérant que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et les institutions de crédit, y compris les sources de capitaux privés, aux Etats-Unis d'Amérique et dans les autres pays, fournissent des fonds pour financer certains programmes de développement,

Recommande que les pays de la région qui ont besoin d'une aide extérieure établissent des plans précis de développement en vue d'utiliser les capitaux provenant de sources privées, de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et d'autres institutions de crédit.

10. COOPÉRATION PERMANENTE ENTRE LA COMMISSION ET L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Résolution du 10 décembre 1948
(E/CN.11/174)

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Prenant acte du rapport sur la coopération permanente avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (E/CN.11/134) et du rapport sur la situation de l'alimentation et de l'Agriculture en Asie et en Extrême-Orient en 1948 (E/CN.11/144),

Approuve, dans l'ensemble, les principes généraux pour une coopération permanente avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, tels qu'ils figurent dans le document E/CN.11/134, à savoir la reconnaissance par le Secrétaire exécutif du fait que la FAO est responsable au premier chef de toutes les questions relatives à l'alimentation et à l'agriculture ; l'assurance, donnée par le Secrétaire exécutif, de coopérer avec la FAO pour supprimer les doubles emplois et coordonner les travaux ; la décision prise par

between the ECAFE and FAO ; and the position of the Executive Secretary that co-operation continue to be carried out at the secretariat level ; and

Requests the Executive Secretary to report to the next session of the Commission the developments on continued co-operation of ECAFE with FAO that shall have taken place after the present session ;

Commends the Food and Agriculture Organization for the report on food and agricultural conditions in Asia and the Far East in 1948 and for undertaking to present to the Commission full reports in the autumn of each year, as well as briefer reports for other sessions of the Commission, on food and agricultural conditions in the ECAFE region ; and

Recommends to the Food and Agriculture Organization that such reports include consideration of the economic and social conditions which may impede production of food and agricultural products and improvement of the well-being of rural populations ;

Recommends

1. That the Commission, continue to devote close attention to economic aspects of regional agricultural problems, and

2. That the secretariat continue to co-operate with FAO in order to develop additional data and studies on these problems.

11. AGRICULTURAL REQUISITES AND OTHER ASPECTS OF AGRICULTURE

Resolution of 10 December 1948
(E/CN.11/175)

The Economic Commission for Asia and the Far East,

Having noted the progress and final reports of the FAO-ECAFE Joint Working Party on Agricultural Requisites (E/CN.11/135 and Add.1),

Considering the difficult situation of agriculture in countries of Asia and the Far East,

Recognizing the immediate necessity of finding means for providing countries of Asia and the Far East with foodstuffs and other agricultural goods,

A. *Being impressed* with the importance of further action to increase the supply of such agricultural requisites and promote their effective use, and

Having noted that for some time to come it will be necessary to obtain certain supplies of requisites wholly or in part from outside the region if urgent needs are to be met,

le Secrétaire exécutif, après consultation avec le Directeur général de la FAO, décision selon laquelle il n'est pas nécessaire à l'heure actuelle que la Commission et la FAO concluent un accord officiel ; l'avis du Secrétaire exécutif, suivant lequel la coopération doit se poursuivre à l'échelon du sécrétariat ; et

Invite le Secrétaire exécutif à faire rapport à la Commission, à sa prochaine session, sur l'évolution de la coopération permanente entre la Commission et la FAO après la session en cours ;

Félicite l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture de son rapport sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Asie et en Extrême-Orient en 1948 et de l'engagement qu'elle a pris de présenter à la Commission un rapport détaillé à l'automne de chaque année ainsi que des rapports plus brefs aux autres sessions de la Commission, sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région de la Commission ; et

Recommande à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture d'étudier dans ces rapports les conditions économiques et sociales susceptibles de faire obstacle à la production des denrées alimentaires et agricoles, ainsi qu'à l'amélioration du bien-être des populations rurales ;

Recommande

1. Que la Commission continue à consacrer une attention soutenue à l'aspect économique des problèmes agricoles de sa région, et

2. Que le secrétariat continue à coopérer avec la FAO pour fournir sur ces problèmes de nouvelles données et de nouvelles études.

11. PRODUITS ET MATÉRIEL NÉCESSAIRES A L'AGRICULTURE ET AUTRES ASPECTS DE L'AGRICULTURE

Résolution du 10 décembre 1948
(E/CN.11/175)

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Ayant pris acte du rapport sur l'état des travaux et du rapport final du Groupe de travail mixte de la Commission et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour les produits et le matériel nécessaires à l'agriculture (E/CN.11/135 et Add.1),

Considérant la situation difficile de l'agriculture dans les pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient, et

Reconnaissant qu'il est indispensable de trouver sans tarder le moyen de fournir aux pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient des denrées alimentaires et d'autres produits nécessaires à l'agriculture,

A. *Convaincue* de la nécessité de prendre de nouvelles mesures pour augmenter les approvisionnements en produits et en matériel nécessaires à l'agriculture et faire en sorte qu'ils soient utilisés de façon efficace, et

Ayant constaté que, pendant assez longtemps encore, il faudra se procurer tout ou partie de certaines catégories de produits et de matériel hors de la région, si l'on veut satisfaire les besoins urgents,